

La voie de la professionnalisation

Dans un contexte économique particulièrement éprouvant, caractérisé par une guerre des prix généralisée, la profession de la sécurité s'adapte à de nouvelles conditions de marché. Elle est en effet à la veille d'une réforme majeure de ses conditions d'exercice qui symbolisera son accession à la maturité.

► La sécurité achève aujourd'hui un long chapitre de sa turbulente histoire : trois décennies de croissance, de mutation technologique, de missions plus larges, de bouleversements chez les prestataires, etc. C'est en effet en 2013 que devrait apparaître une nouvelle législation imposant de nouvelles contraintes à la profession, mais lui ouvrant également de nouvelles perspectives. La loi de 1983, qui encadre jusqu'à présent cette activité, est en effet devenue inadaptée à un marché ayant profondément évolué. Elle se situait également dans un contexte de défiance vis-à-vis de la sécurité privée tout en faisant complètement l'impasse sur le contrôle des prestataires dont une part non négligeable se trouvait d'ailleurs en marge de la loi.

Un enjeu de taille

Depuis cette époque, l'Etat a externalisé plusieurs tâches (la sûreté aéroportuaire ou dans les stades par exemple) et la sécurité électronique s'est généralisée (vidéosurveillance urbaine). Alors que la profession a pris une importance croissante – un chiffre d'affaires doublé en dix ans pour dépasser 21 milliards d'euros en 2012 –, l'objectif est de mettre en place une coproduction entre sécurité publique et sécurité privée. Entre policiers et agents de sécurité. L'enjeu est de taille : il s'agit rien moins que de mettre en place le cadre législatif qui réglera la profession pour les



Soutenue par des mesures incitatives de la part des pouvoirs publics, la vidéosurveillance voit sa croissance bondir de 9 %.

quinze ou vingt ans à venir. En concertation avec les diverses organisations professionnelles, le projet est bien avancé de sorte qu'un vote à l'Assemblée pourrait intervenir d'ici la fin 2013, avec une mise en application dès l'année suivante pour certains de ses aspects. Les grandes lignes portent sur l'intégration de l'installation de sécurité électronique dans le périmètre de la loi – ce qui introduira de nouvelles contraintes pour cette activité –, une réforme de la formation – où de nombreux abus et lacunes existent à ce jour – ou encore la création d'un statut de directeur sécurité. Il s'agit donc d'une étape cruciale pour la sécurité privée qui intervient après la mise en route début 2012 du CNAPS, l'organe de régulation et de contrôle du marché qui commence à produire ses effets bénéfiques (voir encadré). Cette mutation en cours se déroule dans un climat économique particulièrement difficile : outre le ralentissement général des affaires dans le pays, divers obstacles propres à la sécurité se dressent sur la route des prestataires. La guerre des prix s'est généralisée : cantonnée au gardiennage dans un premier temps, elle s'est étendue à la sécurité électronique, notamment dans la vidéo-

surveillance où la concurrence est très forte. La surpopulation chronique des prestataires a contribué à aggraver la mauvaise santé des intervenants. L'hécatombe est particulièrement massive dans la surveillance humaine, avec la faillite de ténors comme Neo Security ou SPCO. Le mouvement de concentration ne fait que débuter mais prend rapidement de l'ampleur. Particulièrement marqué dans le gardiennage, il atteint désormais tous les secteurs : dans le contrôle d'accès électronique, par exemple, les leaders qui réalisent un CA supérieur à 20 M€ contrôlaient 48 % de ce marché en 2012 contre 40 % l'année précédente. Les grands groupes de sécurité se réorganisent, à l'instar de Stanley qui procède à la fusion de ses diverses entités présentes dans l'Hexagone. De nouveaux acteurs émergent, notamment dans la sécurité électronique avec l'irruption massive des sociétés de services informatiques et de télécom qui se taillent une place au soleil sur le créneau de la vidéosurveillance.

Dégradation des marges

Bref, la recomposition du paysage s'effectue de manière accélérée. Le phénomène est amplifié par la dégradation des marges

Les 10 principales sociétés de gardiennage en France

Chiffre d'affaires en millions d'euros. Y compris la sûreté aéroportuaire et l'intervention sur alarme.

Rang		2012	2011	2010	2009	2008
1	Securitas France	622	648	610	577	571
2	Seris Security	310	293	246	194	184
3	Onet Sécurité	179	149	145	141	131
4	Prosecur France	154	110	104	79	81
5	ICTS	140	132	121	97	86
6	Fiducial Private Security ⁽¹⁾	120	170	216	190	220
7	Samsic Sécurité	110	94	91	94	88
8	Atalian Pôle Sûreté	105	95	81	75	74
9	Vinci Energies	75	68	46	45	42
10	Groupe Challancin	70	52	39	17	12

Informations récoltées par En Toute Sécurité. Pour 2011, il s'agit d'estimations.

⁽¹⁾ Fiducial a racheté certains actifs de Neo Security en septembre 2012. Pour les années précédentes, il s'agit donc des chiffres de Neo.

Le marché français est pleine mutation parmi les ténors du gardiennage. Neo Security, ancien n°3, a disparu du tableau : certains de ses actifs ont été rachetés par Fiducial qui rétrograde à la 6ème place. Onet et Prosecur gagnent du terrain, suite à la signature d'importants contrats. Pour sa part, Challancin fait son entrée parmi les dix premiers en raison de plusieurs acquisitions significatives.

Securitas marque le pas, mais conserve haut la main sa place de leader, étant exactement deux fois plus gros que Seris, son challenger.

dans plusieurs domaines. À commencer par le gardiennage où seulement 34 % des entreprises ont dégagé des bénéfices en 2011 contre 54 % en 2007. La situation s'est également dégradée dans l'intervention sur alarme et la protection rapprochée (59 % d'entreprises bénéficiaires), tout comme dans la sûreté aéroportuaire (60 %).

Les seuls secteurs significatifs où la rentabilité moyenne s'est améliorée sont la télésurveillance, la vidéosurveillance, la sécurité incendie, l'alarme et le contrôle d'accès. Ces domaines plutôt high tech sont en général soutenus par une croissance dynamique. Le contrôle d'accès a ainsi enregistré une progression de 7,8 % en 2011, l'alarme de 4,7 %, tandis que la vidéosurveillance – soutenue par des mesures incitatives de la part des pouvoirs publics – voit sa croissance bondir de 9 %. Il n'en n'est pas de même pour d'autres secteurs de poids. Le gardiennage, qui pèse trois milliards d'euros, a subi une nouvelle décroissance en 2011 pour la troisième année consécutive : - 1,7 %. De même, la sûreté aéroportuaire est en stagnation complète (- 0,2 %) comme la sécurité incendie (+ 0,1 %), le transport de fonds (+ 0,2 %) ou les équipements blindés (+ 0,4 %).

Au total, la profession de la sécurité a réalisé un score plutôt honorable en 2011 (+ 4 %, contre + 2,3 % l'année précédente) grâce à quelques secteurs dynamiques qui compensent les piètres performances de beaucoup d'autres. Alimentée par les menaces terroristes et un sentiment d'insécurité diffus, la demande de sécurité reste en effet soutenue. De plus, les contraintes réglementaires fortes – notamment en sécurité incendie ou en surveillance humaine – contribuent à la bonne tendance des affaires. A contrario, les coupes budgétaires se multiplient tant dans le public que dans le privé, si bien que des projets de sécurité sont renégociés, retardés, voire carrément annulés.

Le marasme économique pèse sur la profession

Selon les premières estimations, 2012 a été plus morose, avec une croissance de la profession ramenée à 2,5 % qui devrait se prolonger par + 1,2 % en 2013. Le marasme économique actuel pèse en effet de manière négative sur la profession de la sécurité : fermetures d'usines, ralentissement de l'investissement industriel, chômage croissant sont autant de fac-

Les entreprises de sécurité davantage fragilisées

	2012*	2011	2010	2009	2008	2007
Sociétés de sécurité bénéficiaires	60 %	63 %	58 %	65 %	68 %	70 %
A l'équilibre	10 %	9,5 %	13 %	9 %	10,5 %	12 %
En perte	19 %	17 %	20 %	17 %	14 %	13 %
En faillite	11 %	10,5 %	9 %	9 %	7,5 %	5 %

* Pour 2012, il s'agit d'estimations

Source : Atlas d'En Toute Sécurité

LE CNAPS SUR LES RAILS

Plus d'un an après l'installation du CNAPS, Alain Bauer, son président, estime que le bilan est satisfaisant. Après une courte période d'adaptation due au transfert de compétences des préfectures vers cet organe de contrôle de la profession, le travail s'est déroulé comme prévu. Les autorisations de cartes professionnelles des agents de sécurité ont été normalement délivrées tandis que plus de 820 contrôles dans des entreprises ont été opérés, soit près de 2500 agents.

Signe que l'action de l'organisme devient plus pertinente : le taux de rejet des attributions de cartes professionnelles est passé de 5% au cours des premiers mois à 10% par la suite. De même, les premières sanctions à l'encontre d'entreprises en marge de la loi ont été prononcées. Il y en a eu seulement 14 en 2012, mais c'est déjà un nombre beaucoup plus élevé que tout ce qui avait été fait sur ce plan depuis toujours ! Une cinquantaine de nouveaux dossiers sont d'ailleurs en cours d'examen et pourraient aboutir en 2013. Un travail de coordination avec d'autres organismes de contrôle (Urssaf, direction du travail, etc.) se met d'ailleurs en place.

Tous les secteurs relevant du périmètre de la sécurité privée ont été touchés par ces contrôles : gardiennage, télésurveillance, agents de recherche privée, protection rapprochée, mais aussi services internes de sécurité.

Et pour couronner le tout, le premier budget de fonctionnement du CNAPS montre un excédent d'environ 2 M€ sur un total de 19 M€.

teurs qui pénalisent le marché de la sécurité. Une reprise prudente pourrait intervenir à partir de 2014, date à laquelle la physionomie de la profession aura largement changé. Le nombre de prestataires aura considérablement diminué, le processus de coopération avec les forces de l'ordre public sera sur les rails, l'État songera à confier de nouvelles missions à la sécurité privée, les directeurs sécurité seront reconnus comme des interlocuteurs compétents.

La sécurité privée entrera alors dans une nouvelle ère : celle de la maturité.

● **Patrick Haas**, Directeur des publications
En Toute Sécurité